

Marché public de fournitures

MAIRIE DE PORTES LES VALENCE

**Place de la République
26800 PORTES LES VALENCE**

FOURNITURE DE COMBUSTIBLE BOIS DECHIQUETE

ANNEXES

Annexe 1

Fiche Technique : préconisation combustible pour la chaudière

Définition des classes selon les caractéristiques des combustibles :

Humidité

H 20	$H \leq 20 \%$	Bois sec à l'air
H 30	$20 \% < H \leq 30 \%$	Bois stable au stockage
H 35	$30 \% < H \leq 35 \%$	Bois prêt au stockage
H 40	$35 \% < H \leq 40 \%$	Bois humide
H 50	$40 \% < H \leq 50 \%$	Bois frais

Granulométrie

G 50	Plaquettes de longueur nominale 50 mm. Les refus du tamis large réglé sur une ouverture de 31,5 mm, et les particules qui passent au travers le tamis moyen réglé sur une ouverture de 5,6 mm ne doivent pas dépasser la proportion de 20 % de la masse totale du bois. Les éléments surdimensionnés doivent avoir une surface maximale de 5 cm ² et une longueur maximale de 12 cm. Les fines ne doivent pas dépasser la proportion de 4 % de la masse totale du bois (voir tableau 1).	Plaquette moyennes
------	---	--------------------

Précisions concernant la granulométrie

		Granulométrie du bois déchiqueté			
Poids total 100 %			G30 fin	G50 moyen	G100 grossier
éléments	surface max.	cm ²	3	5	10
surdimensionnés	longueur max.	cm	8,5	12	25
max. 20 %	dimensions des mailles du tamis large	mm	16	31,5	63
Produit calibré de 60 % à 100 %	dimensions des mailles du tamis moyen	mm	2,8	5,6	11,2
Particules fines (y compris les fines) max. 20 %	dimensions des mailles du tamis fin	mm	1	1	1

Masse volumique apparente

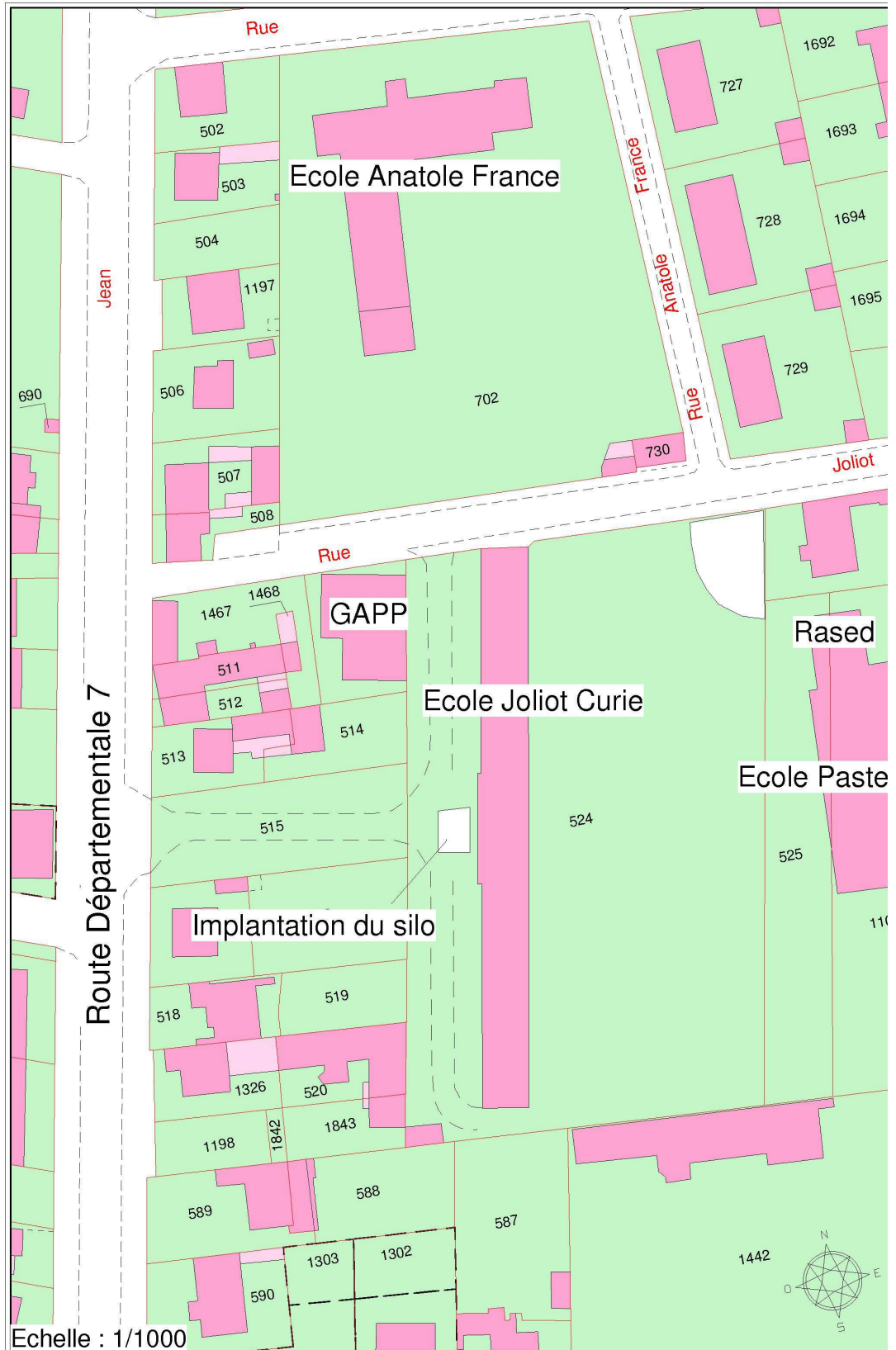
D 160	Masse volumique apparente maximale 160 kg/m ³	Densité faible
D 200	Masse volumique apparente de 160 à 200 kg/m ³	Densité moyenne
D 250	Masse volumique apparente minimale 200 kg/m³	Densité haute

Taux de cendre

C 1	Taux de cendres $\leq 0,5 \%$	Densité faible
C 2	$0,5 < \text{Taux de cendres} \leq 2 \%$	Densité moyenne

Annexe 2

Fiche Technique : Plan d'implantation



Annexe 3

Certification Chaleur Bois Qualité +

REF 103-02 - Fourniture de combustible bois pour chaufferie automatique



Contexte :

Une politique forte de développement du bois énergie existe en France. Cette politique se traduit par des incitations importantes des pouvoirs publics auprès des maîtres d'ouvrage de chaufferies automatiques au bois.

Le succès du développement de la filière repose avant tout sur la capacité des professionnels de fournir aux clients le bon combustible au bon moment.

Dans ce but, FIBOIS Ardèche-Drôme a souhaité la création d'un système de certification concernant les approvisionnements en combustibles : la certification AFAQ Service Confiance®.

La finalité de ce référentiel est de contribuer à une meilleure sécurité dans la fiabilité des livraisons des chaufferies bois. Pour cela, les entreprises adhérentes s'engagent à respecter des exigences définies dans un référentiel qui comprend 7 engagements auprès des clients :

- 1- Vous justifier le choix du combustible qui respecte le couple « chaudière/combustible »,
- 2- Définir avec vous la solution d'approvisionnement adaptée à votre consommation,
- 3- Etablir avec vous un contrat complet et précis,
- 4- Vous fournir un combustible aux caractéristiques constantes,
- 5- Vous assurer la continuité de votre approvisionnement,
- 6- Lors des livraisons, respecter la propreté du site, l'environnement et les horaires fixés avec vous,
- 7- Tenir compte de votre niveau de satisfaction.

Créé en 2002, le référentiel a évolué en 2006. La certification, appelée maintenant « Chaleur Bois Qualité + », est gérée par une structure de pilotage constituée par FIBRA et FIBOIS Ardèche-Drôme. L'organisme de certification AFAQ-AFNOR certifie l'application du référentiel par l'audit de la structure de pilotage et un échantillon d'entreprises : c'est donc maintenant une certification multi-sites.

Après une phase de test, il s'agit maintenant de développer ce système au niveau régional, en faisant adhérer d'autres fournisseurs (au nombre de 5 actuellement) et en le promouvant auprès des clients de combustibles.

Rôle de FIBRA (fédération régionale) et de FIBOIS :

FIBRA est nommée « Structure de Pilotage-Animateur » en charge de mettre en place les moyens de maîtrise des processus. Pour ce faire FIBRA, en tant que fédération régionale, a la charge des dispositions d'organisation et notamment de constituer, convoquer et animer le Comité de Pilotage. FIBOIS ARDÈCHE- DRÔME est nommé « Structure de Pilotage-Opérationnel ». FIBOIS ARDÈCHE- DRÔME a en charge la maîtrise de suivi et de pilotage du respect des engagements fournisseurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements sur cette certification.

Contact : www.fibra.net

Structure animatrice

Mme Bourmeyster
Chargée de Mission
Tél : 04-78-37-09-66
Email : gbourbeyster@fibra.net

Structure opérationnelle

M. Villar
Chargé de Mission
Tél : 04-75-25-97-08
Email : svillar@fibois.com

Annexe 4

Présentation de la certification forestière

Les produits à base de bois (matériaux ou énergie) proviennent par définition de forêts ou de boisements. Néanmoins, si la consommation de bois est a priori un choix « écologiquement » pertinent (stock de carbone, ressource renouvelable...), le marché mondiale du bois offre peu de garanties sur la bonne gestion des forêts :

- cette gestion respecte-t-elle les principes énoncés à Rio ?
- prend-elle en compte la participation du citoyen ?
- le développement local ?
- la juste rémunération des ouvriers forestiers ?
- la protection de la biodiversité ?
- la protection des éléments patrimoniaux exceptionnels ?
- l'environnement physique (qualité de l'eau, des sols, des paysages...).

Ce n'est bien sûr pas au consommateur de vérifier que chacune de ces questions reçoit une réponse appropriée. Il est donc nécessaire d'avoir un système qui garantisse le niveau de qualité environnementale et sociale du produit qu'il achète.

Les systèmes de certification permettent par des méthodes standardisées et précises de garantir la qualité d'un produit ou d'une organisation. Ils reposent sur un cahier des charges définissant les conditions de production du produit, des modalités de contrôle de la chaîne de transformation du bois et des procédures d'audit et d'accréditation reconnues. Par ailleurs, une démarche de certification s'appuie généralement sur 4 grands principes : transparence et traçabilité, concertation avec les parties prenantes et recherche de consensus, certification par tierce partie indépendante, prise en compte de l'amélioration continue.

Cet affichage sur le produit fini permet au consommateur d'orienter ses choix d'achat, principalement s'il est informé sur le mode de gestion de la forêt d'où est issu le bois qu'il achète.

En conséquence, cette modification de la demande aura un effet sur l'offre et les modalités de la gestion forestière en privilégiant celles répondant aux mieux aux enjeux de développement durable.

Deux principaux systèmes existent actuellement dans le monde :

- FSC, Forest Stewardship Council, principalement en vigueur pour les grands espaces forestiers (forêts équatoriales, boréales...). <http://www.fsc-france.org/>
- PEFC, Programme de Reconnaissance des Certifications Forestière, plus développé en Europe et notamment en France. <http://pro.pefc-france.org/Default.aspx>

Annexe 5
Mémoire technique du fournisseur
**Pour le marché de fourniture de combustible bois déchiqueté pour le réseau
de chaleur à Portes lès Valence**

Le fournisseur précisera ci-dessous les moyens qu'il met à disposition pour produire et livrer du bois déchiqueté selon les quantités, nature et caractéristiques demandées dans le présent marché.

Le candidat pourra joindre des documents en annexe en précisant « Voir Annexe jointe » :

Nom du FOURNISSEUR (soumissionnaire) :

.....

Remise d'un échantillon : oui non

A) valeur technique

1) capacités (garanties les volumes demandés de ce marché) :

2) références en rapport avec ce marché (ou document joint) :

3) caractéristiques d'approvisionnement

- Moyen de production

Caractéristiques et origine du bois déchiqueté envisagé pour l'approvisionnement (origine forêt, scierie, DIB ; essences ; taux humidité ; granulométrie ; PCI ; ...) :

Respect des préconisations demandées dans ce marché : oui non

- stockage

- Description de l'aire de stockage :

Lieu du stockage _____

- Sous abri En extérieur
 Autre type de sol (préciser)

Sol bétonné ou goudronné
Surface : m²

- Modalités de séchage (période et durée, conditions, ...):

- Matériels utilisés (déchiquetage, criblage, types et volume des véhicules):

- Moyen de contrôle et d'analyse des livraisons avec fiche combustible

- livraison

- Descriptifs du matériel de livraison utilisé

Type de camion : _____ Tonnage : _____
Nombre d'essieux : _____
Dimensionnement de la benne : Volume : _____
Hauteur au sol : _____
Hauteur : _____ Largeur : _____ longueur : _____
Distance du dernier essieu à l'ouverture de déchargement : _____

Modalité de déchargement : Bennage Fond mouvant

- Précisions éventuelles (sous-traitants associés, organisation, remarques):

4) appréciation de la configuration du silo du réseau de chaleur

B) certification

- Certification AFAQ Service Confiance Chaleur Bois Qualité + ou équivalent (voir annexes)
- ISO 9001 ou équivalent
- Certification forestière de l'entreprise: exemple PEFC ou équivalent (voir annexes)
- Certification environnementale : exemple 14 002 ou équivalent

A, le..... (date)

Cachet de l'entreprise et signature de la personne habilitée à engager la société